

# Driving Urban Transitions to a Sustainable future (DUT)

## Objectifs

Innoviris finance les organismes de recherche à hauteur de 100% des coûts pour le projet DUT (Driving Urban Transitions)

Les projets doivent être concentrés dans des régions urbaines et se focaliser sur une recherche de soutenabilité urbaine et de neutralité climatique.

- Le projet doit aussi remplir les conditions Innoviris:
  - Principalement avoir un impact favorable pour la région de Bruxelles, et mener les activités de R&D dans la région bruxelloise.
- **Séance de Matchmaking et d'info le 24/04/25:** <https://dut-call-2024.b2match.io/>
- **Lien Innoviris:** <https://innoviris.brussels/fr/program/driving-urban-transitions-a-sustainable-future-dut>
- **Site DUT:** <https://dutpartnership.eu/>

## Conditions d'éligibilité

- 1) Au moins 3 institutions demandant des fonds dans 3 pays différents. Au moins deux des membres doivent venir d'Etats-membres différents ou d'Etats associés différents.
- 2) Le coordinateur du projet doit être éligible pour recevoir les fonds fournis par l'agence nationale en charge du financement.
- 3) Une personne peut participer dans maximum deux propositions à la fois, et une seule fois s'il occupe la fonction de « Principal Investigator » pour l'applicant principal.
- 4) Chaque consortium doit inclure au moins une autorité gouvernementale urbaine, soit comme applicant principal ou comme « Cooperation partner ».
- 5) La durée du projet ne doit pas excéder les 36 mois.
- 6) Les pré-propositions/propositions complètes de projet doivent être rédigées en anglais et respecter les "Templates" fournis.
- 7) Les pré-propositions/propositions complètes doivent être soumises via le système de soumission électronique UEFISCDI (UDI Manager).
- 8) Seul les pré-propositions sélectionnées pourront participer au deuxième round de sélection.
- 9) Aucun changement fondamental entre la pré-proposition et la proposition finale ne sera acceptée.
- 10) Des règles d'éligibilité nationale peuvent s'ajouter à ces règles européennes, en fonction des demandes formulées par l'agence nationale.

Les projets doivent couvrir des sujets inscrits dans au moins 2 des 3 « Transition Pathways » :

- 1) "Circular Urban Economies Transition Pathways (CUE TP)"
- 2) "15-minute city transition pathway (15minC TP)"
- 3) "Positive Energy Districts Transition Pathway (PED TP)"

## Budget

Financement à 100% pour les organismes de recherche. Budget oscillant entre 0 et €300.000 pour les projets de recherches appliqués.

## Bailleur de fonds

- **Innoviris**

## Critères de sélection

Pour les **pré-propositions** :

- 1) Doit inclure une description précise du budget, des partenaires, du projet.
- 2) La description du projet ne doit pas excéder 13 pages.

Soumission : 14 novembre 2024

Durée : Maximum 36 mois pour le projet entier.

Porteur(s) : (ASBL) (Centre de Recherche)

(Centre de Recherche Agréé) (Entreprise)

(Haute  
Ecole)

## Mots-clés

(Environnement) (Europe) (Innoviris) (Mobilité)

## Contacts SynHERA

- Cristina BRANDINI (brandini.c@synhera.be)

- 3) Les pré-propositions sélectionnées ne doivent pas dépasser 4 fois le budget disponible de chaque Agence de financement ;
- 4) Un maximum de pays participants à l'appel doivent être représentés dans les propositions acceptées pour le deuxième niveau ;
- 5) Au moins 2 « *Transition Pathways* » sont couvert par le projet;
- 6) Un panel d'expert international évaluera la qualité de l'offre. Les résultats de l'évaluation sera une liste de 6 classements, un pour chaque Transition Pathway/RI. selon les critères suivants :

Excellence	5 Points
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Clarté et pertinence des objectifs ;</li> <li>- Crédibilité de l'approche et solidité des concepts ;</li> <li>- Valeur ajoutée de la coopération transnationale ;</li> <li>- Clarté et faisabilité du design du projet et de la méthodologie ;</li> <li>- Identification des risques et des contremesures.</li> </ul>	
<p>Sous-critère pour les « <i>Research-Oriented Approach</i> » (ROA)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Originalité, contribution à de nouveaux savoirs stratégiques, les progrès proposés vont au-delà de l'état de l'art.</li> </ul>	<p>Sous-critère adapté au « <i>Innovation-oriented Approach</i> » (IOA)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractère innovant de l'approche par rapport aux solutions existantes.</li> </ul>
Impact et engagement utilisateur (sociétal et autre)	5 points
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relevance par rapport aux sujets de l'appel ;</li> <li>- Intégration de la diversité et de la dimension genre. Alternativement, expliquer pourquoi il n'était pas possible de l'inclure.</li> <li>- Engagement avec les parties-prenantes.</li> <li>- Efficacité des mesures proposées pour la dissémination et/ou l'exploitation des résultats du projet (au niveau transnational et régional).</li> </ul>	
<p>Sous-critère pour les ROA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Potentiel du projet pour un challenge sociétal important et capacité à produire du savoir pour les parties-prenantes.</li> </ul>	<p>Sous-critère adapté aux IOA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Potentiel de marché du projet et/ou capacité à répondre à une demande ou un besoin.</li> </ul>
Qualité et efficacité de la gestion de projet	5 points

- Composition, qualité et soutenabilité de l'expérience/expertise du consortium pour atteindre les objectifs du projet ;
  - Complémentarité et équilibre dans la contribution des partenaires :
    - Faisabilité et qualité du calendrier ;
    - Retour sur investissement ;
    - Allocation budgétaire de qualité ;
  - Allocation de qualité des tâches et des charges de travail ;
  - Qualité de la structure et des procédures de management ;
  - Prise en compte des dimensions éthiques quand nécessaire ;
- Prise en considération de la gestion des données quand nécessaire/approprié.

Pour les propositions concrètes :

- 1) Evaluation par un panel d'expert international d'au moins 4 personnes ;
- 2) Les experts fourniront une évaluation de la proposition pour chaque Transition Pathway et pour chaque R&I couvert dans la proposition ;
- 3) Les mêmes critères sont appliqués que dans la phase de pré-propositions.